



ÉTAT DES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Pour obtenir des précisions sur la façon de remplir ce formulaire, consultez le guide T4003, *Revenus d'agriculture*.

Identification							
Votre nom				Votre numéro d'assurance sociale			
Nom de la ferme				Numéro de compte (15 caractères)			
Adresse de la ferme				Ville, province ou territoire		Code postal	
Exercice du :	Année	Mois	Jour	au :	Année	Mois	Jour
				L'année 2010 était-elle votre dernière année d'exploitation? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Produit ou service principal				Code d'activité économique (selon le chapitre 2 du guide T4003, <i>Revenus d'agriculture</i>)			
Méthode de comptabilité			Numéro d'entreprise de la société de personnes (9 chiffres)			Votre quote-part de la société de personnes %	
<input type="checkbox"/> de caisse <input type="checkbox"/> d'exercice							
Nom et adresse de la personne ou de la firme qui remplit ce formulaire							

Revenus			
Blé	9371		
Avoine	9372		
Orge	9373		
Céréales mélangées	9374		
Maïs	9375		
Canola	9376		
Graines de lin	9377		
Soja	9378		
Autres céréales et oléagineux	9370		
Fruits	9421		
Pommes de terre	9422		
Légumes (autres que les pommes de terre)	9423		
Tabac	9424		
Autres récoltes	9420		
Produits de serre et de pépinière	9425		
Récoltes de fourrage ou semences	9426		
Vente de bétail			
Bovins	9471		
Porcs	9472		
Volaille	9473		
Ovins	9474		
Autres spécialités de bétail	9470		
Lait et crème (sauf les subventions pour produits laitiers)	9476		
Oeufs	9477		
Autres produits	9520		
Paiements provenant de programmes			
Subventions pour produits laitiers	9541		
Assurance-récolte	9542		
Autres versements	9540		
Dégrèvements	9570		
Travail à façon et à contrat et louage de machinerie	9601		
Produits d'assurance	9604		
Ristournes	9605		
Autres revenus (précisez)			
	9600		
	9659		
Revenu brut – Total des montants ci-dessus (inscrivez-le à la ligne 168 de votre déclaration de revenus)			

Revenu brut (selon la ligne 9659 à la page 1) a

Dépenses (inscrivez la partie « affaires » seulement)

Contenants et ficelles	9661			
Engrais et chaux	9662			
Pesticides (herbicides, insecticides, fongicides)	9663			
Semences et plantes	9664			
Fourrage, suppléments, paille et litière	9711			
Achat de bétail	9712			
Honoraires de vétérinaire, médicaments et droits de monte	9713			
Dépenses de machinerie				
Réparations, permis et assurances	9760			
Essence, carburant diesel et huile	9764			
Réparations de bâtiments ou de clôtures	9795			
Défrichage, nivellement ou drainage de terrains	9796			
Primes d'assurance-récolte	9797			
Travail à façon et à contrat et louage de machinerie	9798			
Électricité	9799			
Chauffage	9802			
Remboursement de paiements en trop provenant d'un programme d'assurance	9803			
Autres assurances	9804			
Intérêts	9805			
Frais de bureau	9808			
Frais comptables et juridiques	9809			
Impôts fonciers	9810			
Loyers (terrains, bâtiments et pâturages)	9811			
Salaires, traitements et avantages (y compris les cotisations de l'employeur)	9814			
Dépenses relatives aux véhicules à moteur (sans la DPA)	9819			
Petits outils	9820			
Rajustement obligatoire de l'inventaire inclus en 2009	9937			
Rajustement facultatif de l'inventaire inclus en 2009	9938			
Autres dépenses				
Total des autres dépenses	9790			
Total partiel des dépenses				
Déduction annuelle pour les immobilisations admissibles	9935			
Déduction pour amortissement (selon la section E, à la page 3)	9936			
Total des dépenses agricoles (total des trois lignes précédentes)	9898			
Revenu net (perte nette) avant rajustements (ligne a moins ligne b)				9899
Rajustement facultatif de l'inventaire inclus en 2010				9941
Rajustement obligatoire de l'inventaire inclus en 2010				9942
Total des trois lignes ci-dessus				c
Votre quote-part du montant de la ligne c.				d
Plus : Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des associés reçu dans l'année	9974			
Total (ligne d plus ligne 9974)				e
Moins – Autres montants déductibles de votre part du revenu net (de la perte nette) de la société de personnes (selon le tableau à la page 4)				f
Revenu net (perte nette) après rajustements (ligne e moins ligne f)				9943
Moins – Frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise (selon le tableau à la page 4)				9945
Moins – Frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise (selon le tableau à la page 4)				9946
Votre revenu net (perte nette) (ligne g moins ligne 9945). Inscrivez ce montant à la ligne 141 de votre déclaration de revenus.				g

Section A – Détails des acquisitions d'équipement durant l'année

1	2	3	4	5
Numéro de la catégorie	Genre de bien	Coût total	Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col.4)

Total des acquisitions d'équipement durant l'année **9925**

Section B – Détails des acquisitions d'immeubles durant l'année

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Coût total	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)
Total des acquisitions d'immeubles durant l'année				9927

Section C – Détails des dispositions d'équipement durant l'année

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Produit des dispositions (ne peut pas dépasser le coût en capital)	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)
Total des dispositions d'équipement durant l'année				9926

Remarque
Si vous avez vendu un bien durant l'année, consultez le chapitre 3 du guide T4003, *Revenus d'agriculture*, pour obtenir des renseignements concernant le produit de disposition.

Section D – Détails des dispositions d'immeubles durant l'année

1 Numéro de la catégorie	2 Genre de bien	3 Produit des dispositions (ne peut pas dépasser le coût en capital)	4 Partie représentant l'usage personnel (s'il y a lieu)	5 Partie représentant l'usage commercial (col. 3 moins col. 4)
Total des dispositions d'immeubles durant l'année				9928

Remarque
Si vous avez vendu un bien durant l'année, consultez le chapitre 3 du guide T4003, *Revenus d'agriculture*, pour obtenir des renseignements concernant le produit de disposition.

Section E – Calcul de la déduction pour amortissement (DPA)

1 Numéro de la catégorie	2 Fraction non amortie du coût en capital (FNACC) au début de l'année	3 Coût des acquisitions de l'année (voyez la section A à la page 2 et la section B ci-dessus)	4 Produit des dispositions de l'année (voyez les sections C et D ci-dessus)	5 FNACC après les acquisitions et dispositions (col. 2 plus col. 3 moins col. 4)	6 Rajustement pour les acquisitions de l'année 1/2 x (col. 3 moins col. 4) si négatif, inscrivez « 0 »	7 Montant de base pour la DPA (col. 5 moins col. 6)	8 Taux (%)	9 DPA de l'année (col. 7 x col. 8 ou un montant ajusté)	10 FNACC à la fin de l'année (col. 5 moins col. 9)

Total de la DPA à l'égard des biens de la partie XI – Inscrivez ce montant moins le montant de DPA sur les frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise, à la ligne 9936 de la page 2.**

*Si vous avez indiqué un montant négatif dans cette colonne, rajoutez-le au revenu à titre de récupération à la ligne 9600, « Autres revenus », à la page 1. Si vous avez indiqué un montant positif dans cette colonne, alors qu'il ne reste aucun bien dans la catégorie, déduisez-le à titre de perte finale à la ligne 9790, « Autres dépenses », à la page 2. Notez toutefois qu'il n'y a ni récupération ni perte finale à l'égard des biens de la catégorie 10.1. Pour en savoir plus, consultez le chapitre 3 du guide T4003, *Revenus d'agriculture*.

**Pour en savoir plus au sujet de la DPA sur l'utilisation commerciale de la résidence, lisez la section « Règles spéciales », au chapitre 3 du guide T4003, *Revenus d'agriculture*.

Biens de la partie XVII (acquis avant 1972)

1 Année d'acquisition	2 Genre de bien	3 Mois de la disposition	4 Coût (usage commercial)	5 Taux (%)	6 DPA de l'année	7 DPA totale pour cette année et les années précédentes

Inscrivez à la page 2 le total des lignes i et ii à la ligne 9936. **Total de la DPA à l'égard des biens de la partie XVII**

Section F – Détails des acquisitions et dispositions de terrains durant l'année

Coût total des acquisitions de terrains durant l'année	9923	_____	_____
Produit total des dispositions de terrains durant l'année	9924	_____	_____

Remarque : Vous ne pouvez demander aucune déduction pour amortissement à l'égard de terrains.
 Pour en savoir plus, consultez le chapitre 3 du guide T4003, *Revenus d'agriculture*.

Section G – Détails des acquisitions et dispositions de contingents durant l'année

Coût total des acquisitions de contingents durant l'année	9929	_____	_____
Produit total des dispositions de contingents durant l'année	9930	_____	_____

Remarque : Les contingents sont des dépenses en capital admissibles.
 Pour en savoir plus, consultez le chapitre 4 du guide T4003, *Revenus d'agriculture*.

Autres montants déductibles de votre part du revenu net (de la perte nette) de la société de personnes

Inscrivez les dépenses que vous avez engagées pour gagner un revenu de la société de personnes et que celle-ci ne vous a pas remboursées. Ces dépenses ne doivent pas être incluses dans les dépenses déjà calculées pour la société de personnes.

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
Total (inscrivez ce montant à la ligne f, à la page 2)	_____	_____

Calcul des frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise

Chauffage	_____	_____
Électricité	_____	_____
Assurances	_____	_____
Entretien	_____	_____
Intérêt hypothécaire	_____	_____
Impôts fonciers	_____	_____
Autres dépenses	_____	_____
Total partiel	_____	_____
Moins – Partie pour usage personnel	_____	_____
Total partiel	_____	_____
Plus – Déduction pour amortissement (partie « affaires » seulement)	_____	_____
Plus – Montant reporté des années précédentes	_____	_____
Total partiel	_____	1
Moins – Revenu net (perte nette) après rajustements (ligne g de la page 2). Si négatif, inscrivez « 0 ».	_____	2
Frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise disponibles pour l'année suivante (ligne 1 moins ligne 2). Si négatif, inscrivez « 0 ».	_____	_____
Déduction admissible (le moins élevé des montants 1 et 2 ci-dessus). Inscrivez ce montant à la ligne 9945, à la page 2.	_____	_____

Détails du capital de l'entreprise

Total du passif de l'entreprise	9931	_____	_____
Retraits de l'entreprise en 2010	9932	_____	_____
Apports de capital à l'entreprise en 2010	9933	_____	_____

Renseignements sur les autres associés

Nom	Part du revenu net (perte nette)	\$	Quote-part	%
Adresse				
Nom	Part du revenu net (perte nette)	\$	Quote-part	%
Adresse				
Nom	Part du revenu net (perte nette)	\$	Quote-part	%
Adresse				

Tableau A – Dépenses relatives aux véhicules à moteur

Kilomètres parcourus dans l'année d'imposition pour gagner un revenu d'entreprise	_____	1
Total des kilomètres parcourus dans l'année d'imposition	_____	2
Carburant et huile	_____	3
Intérêts (voir tableau B ci-dessous)	_____	4
Assurances	_____	5
Droits d'immatriculation et permis	_____	6
Entretien et réparation	_____	7
Frais de location (voir tableau C ci-dessous)	_____	8
Autres dépenses (précisez)	_____	9
	_____	10
Total des dépenses de véhicule à moteur : Total des lignes 3 à 10	_____	11
Partie affaires : $\left(\frac{\text{ligne 1 : _____}}{\text{ligne 2 : _____}} \right) \times \text{ligne 11 : _____}$	= _____	12
Frais de stationnement liés aux activités commerciales	_____	13
Assurance d'affaires supplémentaire	_____	14
Dépenses de véhicule à moteur admissibles : (Total des lignes 12, 13 et 14)	_____	15
Incrivez le montant de la ligne 15, à la ligne 9819 à la page 2	_____	15

Remarque : Vous pouvez déduire la DPA sur les véhicules à moteur dans la section E, à la page 3.

Tableau B – Intérêt admissible pour les voitures de tourisme

Total de l'intérêt payable (comptabilité d'exercice) ou payé (comptabilité de caisse) dans l'exercice	_____	A
$\frac{\text{_____ } 10 \$^*}{\text{_____}} \times \text{ le nombre de jours dans l'exercice où l'intérêt a été payable (comptabilité d'exercice) ou payé (comptabilité de caisse) _____}$	= _____	B
Frais d'intérêt admissibles : le moins élevé de A ou B : (inscrivez ce montant à la ligne 4 du tableau A ci-dessus)	_____	

* Pour les voitures de tourisme achetées après 2000.

Tableau C – Frais de location admissibles pour les voitures de tourisme

Total des frais de location engagés au cours de l'exercice 2009 pour le véhicule	_____	A
Total des paiements de location déduits avant l'exercice 2009 pour le véhicule	_____	B
Nombre total de jours où le véhicule a été loué en 2009 et les exercices précédents	_____	C
Prix de détail suggéré par le fabricant	_____	D
Le montant le plus élevé : ligne D ou $(35\,294 \$ + \text{TPS et TVP ou } 35\,294 \$ + \text{TVH}) \blacktriangleright$ _____ $\times 85\%$	= _____	E
$\frac{[(800 \$ + \text{TPS et TVP ou } 800 \$ + \text{TVH}) \times \text{ligne C}]}{30} \blacktriangleright$ _____ $-$ ligne B : _____	= _____	F
$\frac{[(30\,000 \$ + \text{TPS et TVP ou TVH sur } 30\,000 \$) \times \text{ligne A}]}{\text{ligne E}}$	= _____	G
Frais de location admissibles : le moins élevé des montants de la ligne F ou de la ligne G (inscrivez ce montant à la ligne 8 du tableau A ci-dessus)	_____	